



Directeur : André SCHREURS; secrétaire de rédaction : Jacques LIENARD; éditeur responsable : Laurent LERUTH

Editorial :

Pour qui voter le 21 mai ? Une fâcheuse et dangereuse initiative

Rappelons le une fois encore : le Mouvement pour le retour de la Wallonie à la France est, par essence même, pluraliste. C'est particulièrement le cas de la tendance modérée dont **Wallonie-France** est l'expression. Parmi nos membres, abonnés et sympathisants, nous comptons en effet des personnalités de tous les horizons politiques. Le Mouvement réunionniste, s'il veut être crédible, doit demeurer au dessus et en dehors des partis.

Dès lors, la décision prise par certains militants du MWRP de présenter, pour les prochaines élections au Conseil régional wallon, une liste "rattachiste" dénommée F.R.A.N.C.E. ⁽¹⁾ est regrettable, car l'idée française est trop haute, trop essentielle, pour la réduire à un enjeu électoral.

L'objectif de cette liste est d'"ouvrir aux Wallons l'option démocratique pour de nouvelles formes de coopération et d'association avec la France, dans la perspective de l'émancipation de la Wallonie par sa réunion à la France". Curieusement, les éléments les plus radicaux et les plus jacobins du Mouvement qui sont à la base de cette fâcheuse initiative, ont adopté un programme très proche des thèses de **Wallonie-France**. Comprenez qui pourra !

Quoiqu'il en soit, le dépôt d'une liste "rattachiste", même dans la perspective modérée qui est la nôtre, n'a actuellement aucun sens. En outre, cette initiative risque de créer des dissensions au sein du MWRP et ne peut que nuire à son image de marque en ramenant, aux yeux de l'opinion, les 300.000 rattachistes

dont nous créditent les sondages, au maigre nombre de voix que récoltera la liste F.R.A.N.C.E. En définitive, ce vote ne profitera qu'aux extrêmes et aux belgicains.

La Wallonie et la France méritent mieux que cela.

Voter le 21 mai pour les hommes politiques sérieux qui ont prouvé leur détermination à défendre la Wallonie et son intégrité française est, de notre point de vue, la seule attitude positive et responsable.

André SCHREURS.

⁽¹⁾ Explication de ce sigle laborieux : Français Réunis dans l'Action Nationale pour la Coopération et l'Émancipation, en abrégé : F.R.A.N.C.E.

Communiqué

La Fédération liégeoise du Mouvement wallon pour le retour à la France, unanime, et l'équipe de Wallonie-France, expression libre et démocratique du MWRP, font savoir qu'elles désapprouvent le dépôt, par certains militants "rattachistes", d'une liste "FRANCE" aux élections régionales du 21 mai à Liège.

Sollicité par ces quelques militants de soutenir leur initiative, **M. François PERIN** a refusé de le faire, "même par une signature de présentation", estimant à juste titre qu'"en raison de son humiliant échec probable", cette fâcheuse initiative va ridiculiser

leurs auteurs et entacher l'idéal qu'ils prétendent défendre.

Il est en effet absurde de mettre l'électeur devant un choix entre cet idéal et les graves problèmes de l'heure auxquels nos peuples sont douloureusement confrontés : chômage, exclusion, avenir de la Sécurité sociale, enseignement et formation.

En conséquence, la Fédération liégeoise du MWRP et Wallonie-France appellent les Wallonnes et les Wallons à voter, le 21 mai, pour les candidats des formations démocratiques connus pour leur combat wallon et leur attachement aux valeurs humanistes qu'incarne la République française.

Les Français et leur région (1)

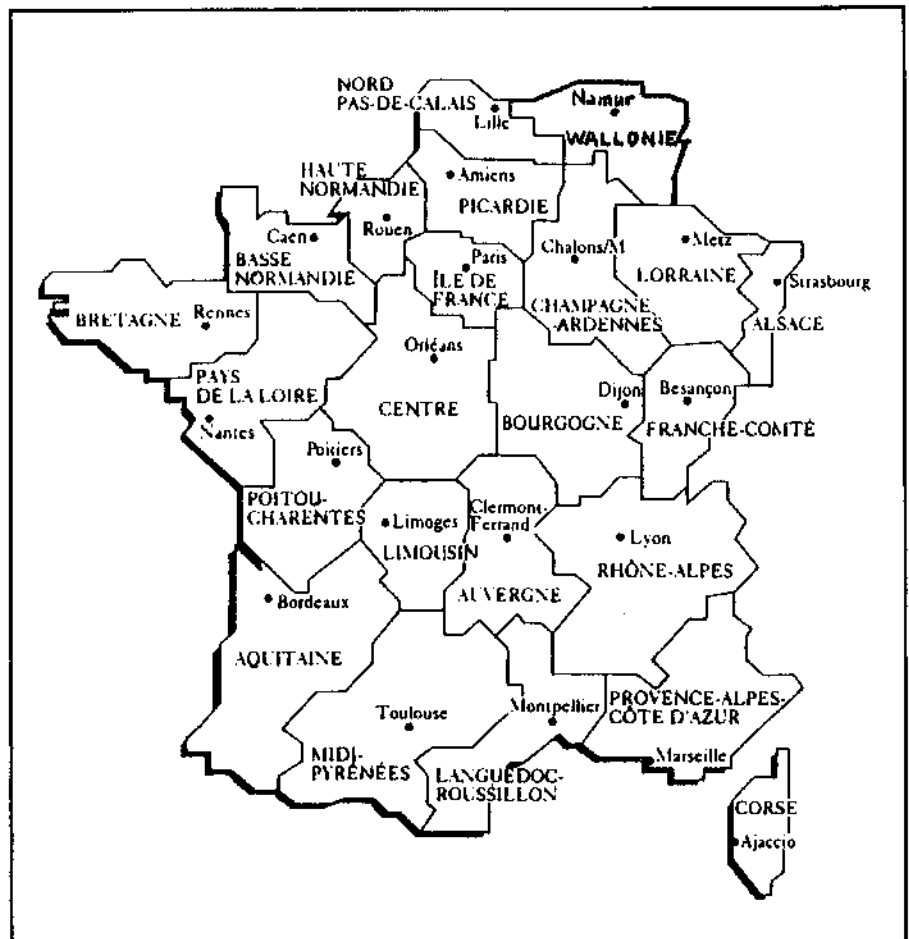
C'est en 1972 que sont nées les régions de France ! Cet échelon administratif, qui s'ajoute à ceux de l'Etat, du département et de la commune, recevra très vite un accueil favorable et, vingt-trois ans plus tard, on peut dire que "le fait régional s'est imposé, (que) l'adhésion à la novation l'a emporté dans l'esprit de nos concitoyens". C'est à un point tel qu'en ces temps de crise économique et de défiance envers le monde politique et l'Etat, "la région pourrait bien devenir le lieu de la relève, celui où resserrer des relations distendues entre gouvernants et gouvernés !

LE FORT ENRACINEMENT LOCAL DES FRANÇAIS

Cela peut surprendre, cependant les enquêtes de l'O.I.P. le révèlent : l'enracinement régional depuis plusieurs générations est surtout marqué dans le Nord-pas-de-Calais (73 %), en Bretagne (69 %), en Alsace (61 %), en Champagne-Ardenne (60 %), en Lorraine et en Haute-Normandie.

Au sud de la Loire, seul le Limousin se rattache à cette tendance, tandis que le sentiment local est nettement moins perçu dans l'Île-de-France (49 %), en Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans le Centre (39 %) ou dans le Languedoc-Roussillon (34 %). La différence s'explique par la "grande proportion de nouveaux venus" dans ces régions. On remarquera toutefois la mise en évidence simultanée d'une "nostalgie des lieux où l'on a grandi (causée souvent) par l'absence de racines".

L'enquête montre encore que, dans leur vie quotidienne, les Français demeurent plutôt sédentaires; en fait, lorsqu'elle existe, la mobilité est très liée au milieu socio-professionnel (cadres supérieurs et moyens ou professions libérales). Pour la grande majorité donc, la vie se passe avec satisfaction dans la région quoique la rareté des équipements collectifs soit souvent déplorée (transports en commun, crèches, équipements culturels). 86 % des enquêtés estiment qu'il est normal de pouvoir disposer de services publics proches s'opposant ainsi à la fermeture, - au nom de la rentabilité -, de bureaux de poste,



Carte illustrant la publication "Français et leur région" à laquelle nous avons ajouté la Wallonie.

d'écoles rurales, de commissariats de police ou de lignes de chemin de fer. Ils désirent au contraire voir se renforcer les infrastructures régionales (réseau SNCF local, hôpitaux, petits commerces et même universités). Il ressort aussi que de nombreux Français sont sensibles à un meilleur aménagement du monde rural et des banlieues "chaudes".

Mais on remarque que les trois quarts des personnes interrogées pensent que Paris représente "un atout pour la France" notamment face à une Europe dont on se méfie !

Bref, comme l'a noté une spécialiste, "le local est devenu une valeur française de première grandeur" !

LES ACQUIS DE LA REGION

"Depuis quelques années, la région est acceptée, connue (et) jugée crédi-

ble... La novation décentralisatrice l'a emporté sur la tradition jacobine". 78 % des Français - et presque 83 % pour les jeunes - sont d'accord, non seulement avec le découpage en régions, mais encore avec les noms choisis.

La vie de la région est de mieux en mieux connue grâce aux journaux, à la radio-télévision régionalisée et aussi, ce qui est bien normal, grâce aux publications des Conseils régionaux notamment celles consacrées aux travaux publics ou à l'enseignement [ndlr : ici encore, il faut déplorer que la Wallonie ne dispose ni d'une radio-télévision bien à elle, ni d'un enseignement régionalisé !].

Par contre-coup, la vision de l'Etat subit quant à elle des variations dues le plus souvent aux sensibilités politiques personnelles, mais il n'y a pas, semble-t-il, de remise en cause du rôle de l'Etat dans les autres domaines (armée, affaires étrangères, etc.).

En fin de compte, c'est la région qui génère le plus de confiance et qui apparaît comme l'unité administrative et politique d'avenir capable de résoudre au mieux les problèmes locaux. Elle supprime ainsi largement l'entité départementale. Il faut signaler que "ce repli sur la région" est la conséquence de l'inquiétude larvée face au Marché unique européen.

En tout cas, il ressort de ces enquêtes que le consensus est aussi bien social que politique, puisque 80 % des cadres et 65 % des ouvriers finissent par préférer leur région. **"L'horizon régional est d'autant plus prisé qu'on appartient aux catégories instruites"** relativement privilégiées et les plus mobiles... La région apparaît, incontestablement, comme l'échelon de la modernité et de l'innovation, comme le lieu de la plus grande liberté d'entreprendre [ndlr : on peut espérer qu'en Wallonie, se développera rapidement un sentiment identique !].

LES DEFIS DE LA REGION

Détentrices de la confiance d'un grand nombre de citoyens, les régions sont maintenant "condamnées" à gérer leur succès, c'est-à-dire maîtriser leur fiscalité, préserver leur identité et surtout réactiver la vie politique !

Dans une France "à deux vitesses" et alourdie par 3 millions de chômeurs, la principale préoccupation reste celle de l'emploi, "or on ne croit plus en l'efficacité de l'action de l'Etat, qui a déçu les Français" [ndlr : que dire alors de l'Etat belge ?] parce que trop éloigné des réalités de la société. D'où, d'après une enquête de 1993, la préférence massive en faveur de la région pour qu'elle améliore la formation professionnelle et développe l'aide aux entreprises. De plus, c'est également vers elle que les citoyens se tournent pour résoudre les problèmes de l'enseignement (lycées et universités).

La mission de la région apparaît donc comme très lourde, d'autant que la perception des problèmes et de leurs solutions varie suivant que l'on est un électeur ou un élu ! Ce dernier, sans doute parce qu'il détient les responsabilités, reste beaucoup plus réticent quant à l'accroissement de ses compétences. De plus, il préfère nettement s'occuper du développement

des grands moyens de transport (TGV et autoroutes), de la protection de l'environnement ou des économies d'énergie. L'élu veut aussi donner la priorité à l'ouverture sur l'Europe, tandis que le citoyen porte son attention sur les liaisons de proximité. La gestion de ces dissonances sera donc affaire de doigté !

Comme on le pense, les Français, touchés par la crise dans leur grande majorité, rechignent à payer davantage d'impôts et il est agréable de constater que leurs élus ne sont guère chauds pour aggraver la pression fiscale. On notera la même réticence devant l'endettement par l'emprunt; mais, comme il faut bien que l'argent arrive dans les caisses des régions, "85 % (des conseillers) déclarent que la contribution financière de l'Etat à la région peut être augmentée" !

Les citoyens français semblent avoir une idée assez claire des différents échelons de pouvoir - de la commune à l'Etat -, mais c'est à la région que "doivent revenir, aux yeux des enquêtés, les choix les plus lourds" en matière de formation (y compris la création d'universités), d'économie et de santé. Pour ce qui concerne les grands équipements, on fait confiance à égalité "au couple Etat/région".

De toute façon, "la région est bien perçue comme un acteur à part entière" et c'est là le fait nouveau !

PRESERVER L'IDENTITE REGIONALE

Il faut avoir toujours présent à l'esprit que le découpage de la France métropolitaine en 22 régions a été une pure invention politique; en d'autres termes, elles ne font pas revivre les anciennes provinces ! Ainsi tandis que la Normandie est coupée en deux et que la Bretagne est privée de Nantes, plusieurs régions ont été créées de toutes pièces, telles Midi-Pyrénées, Picardie, Pays de la Loire, Centre ou encore Rhône-Alpes. En dépit d'un manque évident de "racines communes", en dépit de l'avantage historique lié au département [ndlr : mis sur pied par la Révolution en décembre 1789], il est patent que "les régions se sont engagées avec un certain succès dans un processus de construction identitaire".

Le sentiment d'appartenance varie d'ailleurs d'une région à l'autre et il reste encore minoritaire partout. On notera sans surprise que ce sont les Bretons et les Alsaciens qui le privilégient, mais seulement à 20 %.

En fait, c'est le côté fonctionnel de la région qui tend à forger peu à peu sa réalité et c'est seulement à cause de "la crise de l'Etat, instituteur de l'économie et du social", que la région devient l'un des bons instruments qui permettront de répondre au mieux aux défis actuels et futurs.

Précisons *in fine* qu'en aucune façon, le sentiment régional n'efface un sentiment plus fort, celui de l'appartenance à une même Nation.

Jacques Liénard.

(1) Publication de l'Observatoire Interrégional du Politique (O.I.P.), sous l'égide du DATAR/Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, imprimé en janvier 1994, 50 pages y compris 9 cartes illustrant des situations démographiques, des revenus et de l'emploi et une bibliographie de 14 ouvrages et 12 articles de presse.

ERRATA

Monsieur André Wautier, dont l'article *Schild en Vriend* est paru dans notre dernier bulletin, nous prie de rectifier une erreur le concernant : il n'était pas "avocat à Bruxelles", mais, devenu docteur en droit, a fait "carrière dans l'Administration".

D'autre part, une malencontreuse coquille s'était glissée dans l'article (2^e colonne) ! Il fallait lire : "... le français, langue dans laquelle ce **phonème** n'a aucun équivalent" et non *phénomène*. Dont acte !

Colloque du 21 janvier 1995 à Bruxelles

Nos lecteurs trouveront ci-dessous les conclusions de l'intervention de M. André Schreurs, directeur de *Wallonie-France*

Quel avenir peut-on entrevoir pour la Communauté française Wallonie-Bruxelles en tant qu'Institution ?

Son précédent Ministre-Président, Monsieur Bernard Anselme, paraphrasant Gaston Eyskens à propos de l'Etat unitaire belge de l'époque, a déclaré que "la Communauté française, dans son état actuel, était dépassée par les faits".

Qu'a-t-il voulu dire exactement ? Cela signifie-t-il qu'elle doit disparaître ?

Je ne le pense pas et je ne le souhaite pas. Au contraire, je crois qu'il faut la renforcer, mais sur d'autres bases et avec d'autres moyens de financement.

Tout d'abord, il faut réaliser un rééquilibrage entre la Wallonie, dont la population représente les trois quarts de la Communauté, et Bruxelles qui, avec le quart restant, y conserve une part prépondérante.

Cette disproportion est particulièrement sensible dans les médias : à la RTBF, où les présentateurs des journaux télévisés et ceux qui les rédigent, sont pour la plupart des Bruxellois belgicains; de même pour pas mal d'autres émissions, telles celles d'un Stéphane Steerman, qui ne fait pas honneur à ses origines liégeoises et qui, - sous couvert d'humour ? -, verse systématiquement dans l'anti-France et la belgitude la plus éculée.

De plus, quand cessera-t-on de parler du Nord et du Sud du pays, de la basse, de la moyenne et de la haute Belgique dans les bulletins météorologiques ? Autre exemple, quand s'arrêtera-t-on de glorifier les sportifs "belges", alors que depuis long-

temps, à la BRTN, il n'est plus question que des sportifs flamands ? Etc, etc. !

Ce rééquilibrage s'impose également pour la presse écrite, pour les grandes institutions culturelles (musées, théâtres, expositions d'art) et surtout pour l'enseignement.

En ce qui concerne ce dernier, je voudrais surtout insister sur l'enseignement de l'Histoire en Wallonie, qui a fait l'objet en 1948 d'une étude de la Commission d'Histoire de l'Association pour le Progrès intellectuel et artistique de la Wallonie (A.P.I.A.W.), présidée alors par Monsieur Léon-Ernest Halkin et composée de 25 professeurs et archivistes, dont Messieurs Léopold Génicot et Félix Rousseau.

A défaut de régionaliser l'enseignement, comme c'est en partie le cas dans les 22 Régions de France, dont une des missions est de sauvegarder les identités régionales, il faut revoir les programmes et écrire des manuels et des cours d'Histoire spécifiques pour les jeunes Wallons au sein de l'enseignement prodigué par la Communauté française.

Il faut apprendre à ces jeunes Wallons le passé de leur peuple et ses affinités avec la France. Il faut leur restituer la mémoire collective que l'Histoire officielle belge, encore maintenant influencée par les thèses unitaristes des Pirenne, des Van Kalken et autres, leur a ôtée. Il faut leur expliquer l'origine et la signification des Fêtes de Wallonie. Il faut leur apprendre qu'en 1831, le choix du Congrès national s'est porté, à une large majorité, sur un prince français.

La Prusse et l'Angleterre l'ont refusé et ont imposé un prince germano-anglais dont l'oncle, le Feldmarschall Frédéric de Saxe-Cobourg, fit incendier le quartier liégeois d'Amercoeur à la fin de juillet 1794 lors de la libération de la Cité ardente par les troupes de la République française.

Bref, il faut leur faire prendre conscience qu'ils ne sont devenus des Belges que par accident et que leur identité profonde est wallonne et française !

La "Communauté française Wallonie-Bruxelles" doit accepter une fois pour toutes que la Flandre constitue déjà une Nation et donc qu'il n'y a pas place dans une Belgique, même fédérale, pour une nation flamande et une nation belge, comme François Perin l'a souligné à juste titre.

En conséquence, l'Institution devra éradiquer toute belgitude nostalgique et assumer pleinement sa francité.

★
★ ★

Comment peut-on envisager l'avenir de la Wallonie et de Bruxelles en cas de proclamation unilatérale par la Flandre de son indépendance, hypothèse qui devient de plus en plus réaliste ?

Monsieur Luc Van den Brande, ministre-président du Gouvernement flamand l'a dit et répété : l'indépendance de la Flandre est programmée pour 2002, c'est-à-dire pour le 700^e anniversaire de la bataille des Eperons d'Or !

Que deviennent en ce cas la Wallonie, Bruxelles et la Communauté française ? On peut envisager plusieurs scénarios :

1) La Communauté française subsiste et s'érige en "Nation francophone" indépendante,

mais vraisemblablement unie par des liens étroits avec la France. C'est l'optique de Jean Gol.

Afin de respecter la spécificité des Wallons et celle des Bruxellois francophones, cette nouvelle nation pourrait être organisée sur une base fédérale ou confédérale. Mais comment en délimiter les frontières ? Bruxelles est en effet coupée de la Wallonie par Rhode-Sainte-Genèse et la forêt de Soignes, et comment, dans la Région bruxelloise, séparer les francophones des Flamands ?

Bruxelles n'est ni Berlin, ni Sarajevo. Nous n'allons pas jusqu'à imaginer un nouveau "mur de la honte", ni une guerre civile ! Alors ?

2) La Wallonie s'érige en Etat indépendant associé à la France,

soit en vertu de l'article 88 de la Constitution française, soit par la conclusion d'un ou de plusieurs traités entre les Gouvernements français et wallon, traités éventuellement soumis à référendum auprès des deux peuples.

En ce cas, la Région bruxelloise s'érige également en Etat indépendant garantissant des "facilités" à la minorité flamande. Ce nouvel Etat pourrait, lui aussi, signer des accords avec la Wallonie et avec la France.

3) La Wallonie devient la 23^e Région de France dans le cadre du système de régionalisation français, mais conserve les compétences actuelles de la Région wallonne.

Etant donné l'engagement pris par le Général de Gaulle, on ne voit pas comment le Gouvernement de la République pourrait refuser, d'autant que la France étendrait ainsi son influence vers le nord. De cette façon, celle-ci avancerait sa frontière jusqu'aux

portes de la Région de Bruxelles et cette proximité constituerait un frein à l'impérialisme des Flamands, proximité qui les ferait hésiter, voire les stopperait définitivement dans leur entreprise de (re)conquête de Bruxelles.

Comme l'a suggéré François Perin, rien n'empêcherait dans ce cas les Bruxellois francophones qui le désiraient d'opter pour la nationalité, - ou plutôt la citoyenneté -, française fraîchement acquise par les Wallons.

En cas de réunion de la Wallonie à la France, sous une forme ou sous une autre, l'influence française et donc francophone s'en trouverait grandement renforcée à Bruxelles, dans son agglomération et dans la périphérie. Devant la puissance tranquille de la France, le verrou de Rhode-Sainte-Genèse ne résisterait sans doute pas longtemps !

4) La Région bruxelloise devient un territoire européen en sa

qualité de capitale de l'Europe qui serait ainsi renforcée. Le statut et les limites de ce territoire seraient garantis par tous les Etats de l'Union européenne. De plus, tous les citoyens de l'Union résidant sur son territoire s'y trouveraient à égalité de droits et de devoirs.

5) Faut-il mentionner une dernière hypothèse "fragile" ?

Celle de Monsieur Philippe Godts, auteur du récent ouvrage "Belgique 2002, la désintégration" : la survivance d'un Etat belge aux compétences réduites au minimum !

De toute façon, la Wallonie et Bruxelles s'intégreraient sans doute dans une plus vaste *Communauté française d'Europe* qui aurait des compétences en matière culturelle et qui permettrait une intégration progressive des populations françaises de l'Europe (Français, Wallons, Bruxellois francophones, Suisses romands, Valdôtains) dans tous les domaines qui touchent à leur commune culture.

★
★ ★

Dans tous les cas de figure, les Bruxellois francophones ont tout à gagner au renforcement des liens de la Wallonie avec la France, voire à sa réunion à la République.

Loin d'être "abandonnés", ils pourront au contraire compter sur l'appui d'une grande Nation, la France, pour défendre leur langue et leurs droits.

La Boutique de Wallonie-France

On peut se procurer :

- de la documentation sur le Mouvement;

- d'anciens numéros de *Wallonie-France*

50 FB ou 10 FF

- des épinglettes

50 FB ou 10 FF

- des vignettes

Wallonie-France

100 FB ou 20 FF

- des autocollants

"La solution : la Wallonie avec la France"

10 FB ou 2 FF



en s'adressant à :

- M. Laurent LERUTH,

rue de Pitteurs 2,

4020 Liège

Tél. : **041/42.10.90**

OU

- M. Raymond SALOMON,

avenue du Beau-Site 53,

à 4102 Ougrée

Tél. : **041/36.29.09.**

OPINION LIBRE :

Politique industrielle & industrie wallonne (*)

• Note préliminaire

"Malgré ma vive sympathie pour la culture française, je ne voudrais pas que mon acceptation à écrire un article économique dans "Wallonie-France" soit interprétée comme une adhésion aux thèses habituellement défendues par ce journal, par ailleurs estimable.

Ma filiation culturelle et professionnelle à la France ne signifie pas le renoncement à tout espoir de voir la Wallonie recouvrer son dynamisme dans une Belgique fédérale au sein de l'Union européenne.

Plusieurs sous-régions européennes et wallonnes en particulier ont été victimes au cours des dernières décennies d'un déclin industriel important, inhérent aux problèmes structurels rencontrés par différents secteurs d'activité.

Après la fermeture des charbonnages, c'est la sidérurgie, le textile puis l'industrie de l'armement qui ont vu leur activité se réduire drastiquement. Les bassins industriels concernés sont confrontés à un chômage d'une telle ampleur que priorité doit être donnée à une redynamisation du tissu industriel sachant que le défi qui se pose aujourd'hui est un problème de mutation.

Le fil conducteur pour le choix d'activités nouvelles est de s'adapter à la nouvelle expression des besoins fondamentaux. La réponse à ceux-ci peut s'articuler sur une politique du logement, de la santé, de l'environnement, d'infrastructures culturelles et sportives, ... Mais l'activité économique ne se déploie qu'au sein du référentiel de valeurs présidant à l'organisation de la société et aujourd'hui, dans le cadre d'un progrès technologique extrêmement rapide.

Les économies de l'Union européenne ont choisi, avec des nuances parfois importantes, une société solidaire transcrite dans une législation sociale qui s'impose à l'activité économique. Si ces acquis sociaux ont probablement limité l'ampleur de la dépression actuelle - la masse salariale distribuée générant un minimum d'activités grâce aux dépenses qu'elle autorise (effet du multiplicateur keynésien) - le coût salarial élevé comparativement à d'autres pays, implique certaines délocalisations et une tendance à choisir des techniques de production de moins en moins laborieuses, tendance renforcée par la révolution technologique. Il s'en suit un chômage que l'on ne pourra résorber qu'en retrouvant une croissance soutenue. Or, celle-ci n'est possible, n'en déplaise à certains, que si les entreprises exposées à la concurrence internationale - c'est le cas pour la plupart des entre-

prises wallonnes - sont compétitives. Aussi est-il illusoire de défendre une société solidaire si on n'a pas d'abord le souci d'être efficace, car on ne peut partager que ce que l'on crée !

C'est donc l'initiative qu'il faut susciter et celle-ci passe par un renforcement des organes de gestion locaux et/ou régionaux où suite au déclin frappant les grandes entreprises, les P.M.E. ont un rôle essentiel à jouer. La politique industrielle doit donc créer un espace d'interactions, de coopération et de partenariat entre entreprises pour constituer un véritable réseau de développement endogène auquel il faut associer les encadrants économiques, sociaux et politiques. Si cet aspect de la politique industrielle est fondamental et somme toute peu coûteux, les aides publiques doivent aussi être sélectives afin de reconstituer un tissu économique solide. Aussi avon-nous, dans le livre mentionné, recherché les activités porteuses pour chaque filière industrielle et les aides les plus adéquates pour en favoriser l'éclosion et le développement.

Nous nous refusons à en faire ici la synthèse car celle-ci nécessite des développements qui dépassent le cadre de cet article.

Toutefois, à titre indicatif et en se rappelant qu'une activité se situe au niveau du produit et/ou du processus, et non au niveau du secteur, nous pouvons dégager deux types d'orientation sectorielle pour l'industrie wallonne. Dans la mesure où on accepte de privilégier les secteurs en expansion par une politique industrielle incitative, il est nécessaire de distinguer parmi ces secteurs, ceux pour lesquels il y a engagement et ceux dont l'économie se dégage. Il en résulte deux types de priorités, l'une définie comme une politique de diversification basée sur l'assistance aux secteurs en croissance mais desquels paradoxalement l'industrie wallonne se dégage, l'autre caractéristique de la politique de polarisation qui consiste à renforcer le mouvement d'engagement entrepris.

Les priorités wallonnes résultant d'une politique de diversification sont principalement la filière électronique, les instruments de précision, le matériel médico-chirurgical, le secteur de l'automobile dans son ensemble, la fabrication de jeux, jouets et articles de sport, mais aussi les boissons non-alcoolisées et le matériel ferroviaire où la Wallonie, pourtant spécialisée, opère actuellement un dégageant.

Pour ce qui concerne la politique de polarisation destinée à soutenir l'engagement entrepris, il s'agit du secteur du ciment, des produits pharmaceutiques, du matériel pour la sidérurgie et le génie civil, de certains créneaux de la construction métallique, du secteur des télécommunications et de l'appareillage électromédical. Dans le cadre de cette politique de polarisation, d'autres secteurs, actuellement peu significatifs pour la Wallonie, pourraient être soutenus tels que l'industrie du meuble en bois, les pièces de charpente, le secteur de la menuiserie et des parquets, les machines pour les industries alimentaires et chimiques, ...

Au terme de ces considérations sur la politique industrielle, je voudrais encore souligner que le développement économique ne peut se faire que par la mise en forme d'une idée en projet d'affaire. Les ressources humaines, le capital financier et l'acquisition d'une bonne technologie ne suffisent pas. Il faut un dernier élément, à savoir, un entrepreneur - un preneur d'initiatives - capable de lier ces trois composantes en un tout organique dans le choix d'une activité porteuse. Il faut donc veiller à ce que la politique économique n'entrave pas l'initiative mais au contraire la favorise et la valorise.

Jules GAZON,
Professeur
à l'Université de Liège.

(*) Les idées développées dans cet article sont tirées de mon livre en deux volumes intitulé "Politique industrielle & industrie" qui doit sortir aux Editions De Boeck-Université dans le courant du mois de mai 1995.

Au Nord, il y a (presque) toujours du nouveau !

Viam 21 : le numéro du 15 avril 1995 de *Wallonie Libre* publie une lettre de M. Roger Maingain concernant la création **d'un indice boursier spécifiquement flamand** à la Bourse de Bruxelles. Il s'agit des cours des titres des 21 sociétés flamandes ayant leurs racines et leur centre de décision en Flandre.

Cette pénétration "boursière" consacre une victoire financière et psychologique considérable, note M. Maingain qui souhaite que la Wallonie conserve "une présence forte à Bruxelles par des antennes administratives nombreuses, par des bureaux de représentation de nos firmes privées les plus importantes" et, ajoute l'auteur, "par le maintien de Bruxelles comme centre (?) de la Communauté française".

En dehors de ce dernier point, inacceptable pour nous, on ne peut qu'approuver le souhait de M. Maingain de voir les Wallons donner "à l'intérieur comme à l'extérieur de nos frontières (ndlr : lesquelles ?) l'image d'un peuple gagnant et non d'un peuple aligri et faible.

Seule, l'association ou la réunion à la France nous permettra de "retrouver le sens de notre dynamisme et de notre grandeur", pour reprendre les termes de M. Maingain qui ne pousse pas son raisonnement jusqu'au bout.

En attendant, **pourquoi pas un indice boursier WAL 18** ⁽¹⁾ à Bruxelles ?

★
★ ★

Une des principales associations culturelles flamandes ⁽²⁾ le **Davidfonds**, proche du CVP, a réuni récemment à Anvers son congrès annuel, auquel ont pris part HUIT CENTS délégués !

Son président, M. Lievin Van Gerven, a



rappelé que "le mouvement d'émancipation flamand doit aboutir à la **création d'un Etat (flamand) à part entière, partie intégrante de l'Union européenne** ⁽³⁾. "Il n'est donc nullement question de séparatisme", enchaîne M. Van Gerven, avec une belle logique et une entière bonne foi qui rassureront les "Belges-avant-tout-et-fiers-de-l'être".

Soyez en sûrs : pour les Flamands, la "réforme de l'Etat (fédéral) est loin d'être terminée". M. Van Gerven a d'ailleurs "déploré la lenteur du processus". De séparation ?

★
★ ★

Le **VLD**, parti de M. Guy Verofstadt, où l'on retrouve l'ex-président et d'autres anciens de la Volksunie, a quant à lui réaffirmé sa volonté de **fédéralisation partielle** (ndlr : vraiment ?) de la **sécurité sociale** ⁽⁴⁾.

Si l'on ajoute au poids du VLD ceux du Vlaams Block et de la Volksunie, on obtient plus de 40 % des électeurs fla-

mands. Avec une petite partie du CVP, les 50 % sont atteints...

Qui ose donc affirmer que les dirigeants flamands ne sont pas généreux et solidaires des Wallons ? D'ailleurs, comme "les agents"... les Flamands "sont de braves gens" (air connu).

Le *Soir* du 25 avril rapporte la colère de Jean Gol, à qui le Heer Dehaene, Premier ministre de la *België*, aurait refusé un débat télévisé. "Pour Gol, *dixit* le quotidien bruxellois, l'ostracisme est purement communautaire... (il) propose donc de compter Dehaene dans le quota flamand et de ramener le futur gouvernement à 14 membres". Et pourquoi pas, puisqu'il aura de moins en moins d'importance ?

Dans l'édition des 22 et 23 avril, *Le Soir* interroge le président du PRL qui répond que les faits ont désavoué ceux qui ont réformé l'Etat. Ainsi, "aujourd'hui, une partie majoritaire du monde politique flamand veut de nouvelles réformes, à commencer par la Sécu" (et même Dehaene) voit inscrite dans les astres une nouvelle réforme pour la fin de la prochaine législature". A une autre question du *Soir* portant sur les chances de la construction fédérale, Jean Gol affirme qu'"elle est l'antichambre d'une réforme ultérieure qui conduira d'abord au confédéralisme, **ensuite à l'autonomie de la Flandre**. Les francophones sont chloroformés !" Le roi est nu, mais il ne faut pas le dire, M. Gol, au nom de la (quasi)-omniprésente logique belge qui aveugle encore la plupart des Wallons !

⁽¹⁾ Chiffre fantaisiste, que nous laissons à un économiste le soin de préciser.

⁽²⁾ Les deux autres sont le Willemsfonds, de tendance libérale et le Vermeylensfonds, socialiste.

⁽³⁾ Cfr *Le Soir* du 24 avril 1995.

⁽⁴⁾ *Ibidem*.

Hommage de la Wallonie aux prisonniers de guerre

A Liège en l'ancienne église Saint-André, le gouvernement wallon a tenu ce samedi 29 avril à rendre hommage aux anciens prisonniers parmi lesquels il y eut plus de 60.000 Wallons retenus dans les camps allemands jusqu'en 1945.

Près de cinq cents d'entre eux ont assisté à la manifestation organisée remarquablement par l'Institut Jules Destrée. Un montage audiovisuel a d'abord retracé la vie pénible des camps, puis le Professeur émérite Willy Bal a rappelé que les anciens prisonniers ont toujours dû arracher quelques "miettes" de réparations" aux gouvernements successifs d'une Belgique peu reconnaissante !

Signalons enfin que l'Institut J. Destrée ⁽¹⁾ a présenté à cette occasion un ouvrage évoquant les conditions de vie des Stalags. "La Région wallonne, dit l'avant-propos lu par M. Robert Collignon, est fière de constater qu'à chaque fois que le débat sur l'amnistie rebondit, la réaction unanime de la population et de la presse wallonnes est de rappeler les sacrifices de nos résistants, de nos soldats, de nos prisonniers et de nos martyrs massacrés par l'ennemi.

Ailleurs, on semble plutôt enclin à débattre du bien-fondé des réhabilitations et même de l'opportunité de réécrire l'histoire".

Jean DE THEUX.

⁽¹⁾ rue du Château 3 - 6032 Charleroi. Ouvrage intitulé *Les Combattants de 40*, 150 pages (illustré).

“DE GAULLE que j’ai connu”

**Conférence donnée par Monsieur Bernard Dorin,
Ambassadeur de France et Conseiller d’Etat,
à l’invitation de *Wallonie française* et de *Wallonie-France*
le 10 mars 1995 au Palais des Congrès de Liège**

Fidèle à l’intitulé, le conférencier a préféré laisser aux historiens le soin de raconter dans le détail la vie passionnante de Charles de Gaulle. Aussi a-t-il voulu, non tracer un portrait achevé de l’homme éminent qu’il eut le privilège d’approcher; mais, par une suite de “petits tableaux”, nous faire partager ses souvenirs et son émotion.

Monsieur Maurice Lebeau s’est chargé de présenter le conférencier puis Monsieur André Schreurs l’a remercié avec chaleur rappelant, avec opportunité, que le Général de Gaulle fut pour de nombreux Wallons le vivant symbole de la Résistance à l’occupant nazi.

Le Général de Gaulle, figure légendaire s’il en est, était, dit d’emblée, M. Dorin, un “Homme” dans la plénitude du mot, c’est-à-dire au sens que lui donna Napoléon, lors de son entrevue d’Erfurt avec “Monsieur de Goethe”. Ce compliment laconique - “Vous êtes un Homme !” - fut sans aucun doute le plus beau que l’Empereur eut pu faire à l’illustre Allemand !

Bernard Dorin, fils d’officier, a onze ans en 1940 quand, à l’armistice de juin, il voit, incrédule, passer impunément quelques motards allemands dans son village des Charentes. Ainsi donc, quoi qu’ait pu dire son père, l’armée française n’est pas invincible ! De Londres, le Général vient de lancer son Appel, mais il est vrai que fort peu de Français l’entendent.

Ce n’est qu’en 1943, alors lycéen dans une petite ville occupée par la Milice de Darnand et cernée par la Résistance, que Bernard Dorin verra enfin, sur des tracts, le visage de l’homme qui personnifie la France libre.

Les années passeront et, en 1967, de par ses fonctions de Conseiller, M. Dorin devient proche du Chef de l’Etat. “Imaginez, dit-il, que vous



entrez dans le vaste bureau présidentiel ! Le Général est assis derrière une grande table. Pas de téléphone, pas de dossiers, rien que quelques feuilles blanches. Alors, le Général se lève, ou mieux il se déploie en prenant appui sur la table, serre la main du visiteur, l’invite à s’asseoir à ses

côtés sur un canapé et lâche un : “Et alors, Dorin... !”

On avait bien préparé son rôle, constate le conférencier. En vain ! Si le général met vite son interlocuteur à l’aise, ses questions sont d’une redoutable précision et d’une rare

perspicacité. Elle se suivent comme un feu roulant et forcent son vis-à-vis à aller à l'essentiel.

Lorsque se déroulera la visite fameuse au Québec, Bernard Dorin est alors depuis trois ans au Canada en qualité d'attaché à l'ambassade de France. Et c'est lui qui "vendra" au Président de Gaulle le "Chemin du Roy", c'est-à-dire le seul itinéraire qui permette, en suivant la rive gauche du fleuve Saint-Laurent, de traverser les villages jusqu'à Montréal !

Il y aura alors des scènes étonnantes, bouleversantes : dans chaque localité, la voiture du Président est bloquée, encerclée par la foule ! Les villageois hurlent leur joie, certains audacieux arrachent même les fils dorés du fanion présidentiel, les mères tendent leurs jeunes enfants pour que le Général les touchent. On se serait cru revenu, dit M. Dorin, au temps des rois de France guérisseurs des écrouelles ! Il faut avoir vécu la Libération de 1944 pour trouver pareil enthousiasme.

Le résultat : presque deux heures de retard !

A l'hôtel de ville de Montréal, la foule massée sur la place est "chauffée à blanc". Craignant le pire, le maire, Monsieur Drapeau, fait débrancher le micro par "un bleu de chauffe". Le Général arrive enfin. On essaie de le pousser dans le salon où l'attendent les "notoires", mais de Gaulle résiste. Il veut, à la grande frayeur de Couve de Murville, s'adresser à la foule !

Le même "bleu de chauffe", - comme par hasard réapparu -, rebranche le micro.

Le Général parle et, après une légère hésitation, ce seront les paroles devenues historiques : "Vive le Québec... libre !" Par cette petite phrase, les vaincus de 1763 retrouvent enfin leur dignité ⁽¹⁾.

Faut-il rappeler qu'Ottawa manifestera sa grogne et que le voyage s'arrêtera sur cet "exploit". Au retour, dans l'avion, le Général interrogera ses collaborateurs, puis il leur dira que, dans la balance, il avait mis en vrac dans un plateau, les Anglo-Saxons, les journalistes et les diplomates et, dans l'autre, rien de moins que "le destin d'un peuple". De Gaulle conclura : "Je leur ai fait gagner dix ans !"

L'humour du Général est bien connu, dit Bernard Dorin, ainsi beaucoup d'hommes politiques ne sont désignés que par un sobriquet : "James Bond", c'est Lecanuet, "le Vieux", c'est le Général Eisenhower, "Milord", c'est le Premier Ministre britannique Mac Millan. Quant à Giscard d'Estaing, jouant à la fois sur l'origine familiale et sur le lancement de l'emprunt par son ministre, il aura ce mot à l'emporte-pièce; "Giscard, ce n'est qu'un nom d'emprunt !".

Personne ne pourra jamais contester son courage. Pendant l'attentat du Petit-Clamart, en août 1962, on sait que de Gaulle demeurera impavide sous les rafales de mitraillette. Autre exemple moins connu : pendant la guerre, se rendant à Fort-Lamy conférer avec le Général Leclerc, le vieux "coucou" prêté par les Anglais, renâcle à franchir de hautes falaises. Un ordre claque : "En avant !" Il faut passer à tout prix. Enfin, dans un dernier effort, l'avion rase la crête puis, à bout de souffle, fait un atterrissage forcé dans un marécage. De Gaulle restera assis imperturbable et les villageois réquisitionnés emporteront en palanquin le Général... et son siège !

Dernière anecdote : pour l'inauguration du tunnel du Mont-Blanc, en 1965, le Général doit prononcer un discours à Courmayeur dans le Val d'Aoste, en Italie donc ! Les ministres tremblent. Le Président, toujours imprévisible, va-t-il répéter son cri du Québec ? Aussi le discours officiel a-t-il été soigneusement "aseptisé", mais hélas ! pour les diplomates frileux, le Général s'est souvenu d'une remarque de Bernard Dorin à propos de ces "Italiens de langue française". Et, dans l'hélicop-

tère perdu dans une épaisse purée de pois et ballotté par la tempête, une question fuse : "Alors, Dorin, votre petite phrase ?". C'est ainsi que le Président ne manquera pas de rappeler qu'aux deux bouts du tunnel, Savoyards et Valdôtains partagent une langue et une culture communes.

Tranchant sur des diplomates trop souvent conservateurs, le Général de Gaulle a toujours été un visionnaire tant sur le plan militaire que sur le plan politique. Outre son rôle capital en matière de décolonisation, il a très vite compris l'impérieuse nécessité pour l'Europe du rapprochement des ennemis d'hier, les Français et les Allemands. A l'intérieur, il a perçu le besoin de doter le pays d'une nouvelle Constitution qui permettra l'élection du Président au suffrage universel et surtout il a compris que la France restait multiple et donc a préparé la régionalisation.

Charles de Gaulle s'éteint en novembre 1970. Il a quatre-vingts ans. Dès l'annonce du décès, des centaines de milliers de personnes, l'air abattu, vont s'assembler spontanément sur les Champs-Élysées et autour de l'Arc de Triomphe. Parmi ces Parisiens de toutes conditions, une dame âgée, modestement vêtue, dira entre deux sanglots à Bernard Dorin : "C'était la France !".

Jacques LIENARD.

⁽¹⁾ ndr: la guerre de Sept Ans (1756-1763) venait de voir les Anglo-Américains conquérir les possessions françaises au Canada. Le traité de Paris (1763) les donna définitivement à la Grande-Bretagne. La population française, qui vivait dans ces terres autre chose que "quelques arpents de neige" (suivant le mot malheureux de Voltaire), fut persécutée et dispersée. Certains allaient revenir en France (notamment dans le Poitou), d'autres tels des Acadiens préférèrent s'installer en Louisiane (les Cajuns). La plus grande partie toutefois se vit forcée de demeurer sur place.



**NOUS
AVONS
LU :**

Naissance de la Nation France

En ce temps-là, la France déjà...

Il y a bien longtemps, pendant la Guerre de Cent Ans, des paysans et des artisans normands furent mis à mort en grand nombre pour brigandage. Ces "petites gens", obscurs émules de Jeanne, se sentaient d'abord des Français et, pour cela, avaient osé s'opposer à l'occupant !

Accepté au début, l'Anglais se heurta après 1430 à une vive résistance et les "centaines de noms (de ses victimes) suivis d'une profession et d'une date sont le meilleur témoignage de la pénétration du sentiment national dans la paysannerie".

Cet exemple tragique - mais révélateur de l'existence d'un précoce sentiment commun - est cité par Colette Beaune dans son ouvrage *Naissance de la Nation France*. Au Moyen Age, nous dit-elle, "l'idéal na-

tional occupa donc une grande place dans le champ des valeurs, mais pas toute la place, car il n'avait pas été conçu dans le silence de Dieu. Il créa des solidarités plus étroites et plus chaleureuses, souda la communauté divisée en promouvant à l'intérieur amour et concorde et en rejetant l'ennemi à l'extérieur en dehors des frontières, dans le chaos, la forêt et la nuit. Valeur très affective, parlant d'amour plus que de devoir, il réussit à faire accepter les nouveautés nécessaires à la survie du groupe, l'impôt régulier et l'armée permanente qu'il justifiait. Le commun accepta de payer, la noblesse de mourir et le clergé admit au paradis les bons contribuables et les morts au combat. Reconnaissons l'altérité de cette valeur : fondée sur la race, le sentiment religieux, le souci des hiérarchies, multiple autant qu'unitaire, elle est très différente des France postérieures - ni égalitaire, ni laïque, ni

terre de liberté, ni soucieuse d'unité linguistique ou de génie littéraire. Cette autre France fut pourtant pour chacun de ses fils, du roi au plus humble, la mère qui console et maintient l'espérance. Reconnaissons-en aussi l'efficacité : en ces temps de catastrophe, la France avec une majuscule a probablement sauvé la France réelle ⁽¹⁾.

Au fond, cinq cents ans plus tard, n'est-ce pas encore cette France "avec une majuscule" qui a poussé Charles de Gaulle - et, à sa suite, de nombreux Wallons - à braver un autre occupant ? Mais ceci est une autre histoire !

Daniel LANIER.

⁽¹⁾ Paris, Gallimard, Coll. Folio Histoire, 1985, pp. 474-475.

A l'intention des pessimistes culturels... quelques informations plutôt rassurantes !

- L'intégralité des *Oeuvres* de Voltaire est en cours de publication. L'éditeur n'est rien moins que la prestigieuse Université ... d'Oxford !
D'autre part, le *Théâtre français de la Renaissance* (6^e vol. en préparation) est édité à Florence avec les subventions du *Ministerio della Pubblica Istruzione* et du *Consiglio nazionale della Ricerche*. Ici encore, tout sera en français.
- En Israël, sur une population de 4 millions d'habitants, plusieurs centaines de milliers de personnes ont une bonne connaissance de la

langue française.

- En Argentine, la situation du français s'améliore, dit l'attaché culturel de l'Ambassade de France à Buenos Aires à M. Désautel, journaliste québécois.
Beaucoup d'Argentins n'oublient pas que l'indépendance de leur pays est fille de la Révolution française de 1789. Bien sûr, depuis une trentaine d'années, un rouleau compresseur anglo-saxon est en marche, diffusant inlassablement sur une dizaine de chaînes TV, des films de série B. Le ras-le-bol des nouvelles générations grandit. C'est

ainsi que trois provinces argentines ont déjà passé des accords avec la France afin de promouvoir l'enseignement du français. De plus, les entreprises françaises sont en train de réussir une spectaculaire percée dans des secteurs vitaux tels que le traitement des eaux ou les télécommunications. Depuis deux ans, la France est d'ailleurs devenue le premier investisseur en République argentine (entendu le 6 mars 1995 sur TV 5 à "Visions d'Amérique").

- Jean-Louis Roy, secrétaire général de l'ACCT et auteur de l'ouvrage

Mondialisation, Développement et culture, rappelle que la Francophonie vient de fêter son 25^e anniversaire et compte actuellement 47 pays adhérents. Les contacts sont fréquents et durables. L'Agence cherche maintenant, en accord avec l'ONU, à délivrer un message plus "politique" notamment en poussant au développement

de la scolarisation des enfants africains qui, pour plus de la moitié, restent totalement privés d'enseignement. C'est dans ce but que *TV 5 Afrique* a été lancée en 1990 lors de la rencontre de Liège. Depuis 1985/86, la politique francophone est très vivante. Puisque, outre TV 5, elle a permis de développer un réseau *Telenet*, un ré-

seau de bibliothèques publiques et de radios locales. Il s'agit bien évidemment d'offres culturelles utilisant toujours la langue française. Enfin, en liaison avec l'ONU, l'Agence travaille à la réorganisation des systèmes judiciaire et scolaire au Rwanda (entendu sur TV 5 le 24 mars 1995).

D.L.

Fédération liégeoise du MWRP



La Fédération liégeoise du Mouvement Wallon pour le retour à la France a tenu son assemblée générale à Liège, au Théâtre communal du Trianon, le 30 mars 1995.

Après avoir entendu les rapports du secrétaire, du trésorier et du secrétaire de rédaction de *Wallonie-France*, qu'elle a approuvés à l'unanimité, l'assemblée a donné décharge au Comité sortant et a procédé à l'élection de son **nouveau Comité** pour deux ans. Celui-ci est composé comme suit :

Président : André SCHREURS,
rue Naimette 8
4000 Liège

Vice-Président : Jean BONNIVERT,
bd d'Avroy 11
4000 Liège

Secrétaire : Laurent LERUTH
rue de Pitteurs 1
4020 Liège

Trésorier : Raymond SALOMON ⁽¹⁾
av. du Beau Site 53
4102 Ougrée

Membres :

Jacques LIENARD
av. de Gerlache 49B - 4000 Liège

Jacques BONNIVERT
av. Sur Cortil 18 - 4130 Tilff

Philippe DETROZ ⁽²⁾
rue de la Douix 29 - 4130 Esneux

Georges GABRIEL ⁽³⁾
Au Pèri 22 - 4000 Liège

Gilbert JAMOULLE ⁽⁴⁾
rue Principale 42 - 4000 Rocourt

Charles LANDERLOOS
rue du Plan Incliné 63 - 4000 Liège

Paul REMY
Quai du Vignoble 56
4170 Comblain-au-Pont

Didier SALOMON
av. du Beau Site 53 - 4102 Ougrée

André ZUMKIR ⁽⁵⁾
rue Sur la Fontaine 114 - 4000 Liège

⁽¹⁾ ancien conseiller provincial;
⁽²⁾ échevin de l'Instruction publique d'Esneux;
⁽³⁾ ancien député permanent;
⁽⁴⁾ ancien conseiller provincial et communal;
⁽⁵⁾ ancien conseiller communal.

**Gala des Langues à Liège,
le samedi 3 juin 1995 à 14 h.**

sous le chapiteau V.I.T.
Parc de la Boverie
(au-delà de la Roseraie)

L'Aventure des langues en Occident

Conférence

par Madame

Henriette WALTER,
professeur à l'Université
de Rennes

L'auteur dédicacera son livre.

Renseignements :
Michèle ZEVAART
☎ (041) 22.16.05

ENTREE GRATUITE

FONDS D'ENTRAIDE

- M ^{me} DELACROIX	1.000,-
- C. COLLIGNON	100,-
- Jean MAL	1.000,-
- Un vieux Francophile	1.200,-
- par Conférence DORIN	1.375,-
- par Assemblée générale	3.570,-
TOTAL	8.245,-

Nous avons lu

... un petit article curieux et révélateur à la fois écrit avec talent par Gabrielle DAVROY (Vlan, 19 avril 1945) sur un sujet grave :

L'humour d'ici : dernière histoire belge ?

Début accrocheur : les fameux "Guignols" de Canal + (à 20 h.), qui "en quelques minutes passent les Grands de France à la moulinette".

Ces "Grands" de la politique et de la société en sortent-ils finis, déshonorés ? Réponse : pas du tout !

Et chez nous, dit Gabrielle DAVROY, "pourquoi les Belges ont-ils tant peur de l'humour ? ... Serions-nous un tantinet coincés ? Prenons le cas de Bernard Tapie, égratigné, caricaturé sans relâche. Tout le monde en a ri de bon coeur, puisque c'est "made in France".

"Maintenant, transposons le phénomène en Belgique, cherchons un homme d'affaires qui pourrait avoir joué avec le feu... Ça y est ? Vous en avez un (ndlr : nous en avons un qui fut même ravi en son temps !)... Essayez à présent d'imaginer ce que nos humoristes belges seraient **en droit** de dire à son propos. Avouez que ce serait nettement moins drôle et, **dans le meilleur des cas**, nous aurions droit à un pamphlet lourd, gras, vulgaire. Notre fou-rire français s'est transformé en une moue molle belge.

Mais, bon sang, pourquoi ?"

Bonne question en effet !

Desproges nous l'a dit avec raison : on peut rire de tout, mais pas avec tout le monde. Donc il faut choisir : faire rire ou ... blesser son public.

Eh bien, en Belgique, les humoristes ont choisi de ne jamais, mais jamais, parler de sujets tabous.

Lesquels, direz-vous ?

Cherchez et, très vite, vous trouverez quelques sujets à éviter à tout prix.

Voilà pourquoi on est pesant ou vulgaire.

C'est selon ! Au fait, serions-nous encore sous l'Ancien Régime ?

Chacun répondra comme il le voudra... mais avec l'humour, s'il-vous-plait !

D. LANIER.



Editeur resp. : Laurent LERUTH
1 rue de Pitteurs - B-4020 Liège

Direction : 8 rue Naimette - B-4000 Liège
Tél. : 32(0)41/26 62 24

Rédaction : 49 B avenue de Gerlache - B-4000 Liège
Tél. : 32(0)41/53.26.47

• • •

Correspondants :

Bruxelles : Claude GOFFIN - 58 clos de l'Oasis - B-1140 Bruxelles

Brabant wallon : Rodolphe LAMY - 151 rue du Blanc Ry - B-1342 Limelette

Hainaut : Jean VANDERCAM - 10 chaussée de Châtelet - B-6042 Lodelinsart

Luxembourg : Eric DUPONT - 16 rue du Château - B-6690 Vielsalm

Namur : Fernand DECHAMPS 12, rue d'Hublet - B-5660 Dailly

• • •

Abonnement : 500 FB ou 80 FF à verser au compte **240-0786635-66** de Wallonie-France, à 4102 Ougrée.
ou 90 FF à verser au compte Wallonie-France de la BRED, à Paris :
Code banque : **10107** / Code guichet : **00118** / N° **212181978-10**